

OVATION

TARIF 2015

valable à partir du 1er Novembre 2014
(hors assurance 3%)

SOMMAIRE

Consommables	1
Sonorisation	2
Eclairage	3
Vidéo	4
Structure / Levage	5
Distribution électrique	6
Mobilier / Décoration	7

OVATION
ZA LE PRE DROUÉ
6 RUE DE LA SOFAM
88150 CHAVELOT

TEL : 03 29 67 65 91
FAX : 09 70 62 78 24
CONTACT@OVATION-EVENEMENTS.FR

COEFFICIENTS DE LOCATION

Nbre de jours	coefficient
1	1
2	1,5
3	2
4	2,5
5	3
6	3,25
7	3,5
8	3,75
9	4
10	4,25
11	4,5
12	4,75
13	5
14	5,25

Nbre de jours	coefficient
15	5,5
16	5,75
17	5,95
18	6,15
19	6,25
20	6,35
21	6,5
22	6,65
23	6,8
24	6,95
25	7,1
26	7,25
27	7,4
29	7,85
30	8

Gaffers, fluides, piles, lampes

Gaffers

GAF/N50		Gaffer économique SCAPA 50mx50mm NOIR	5,50€HT
GAF/B50		Gaffer économique SCAPA 50mx50mm BLANC	5,50€HT
GAF/G50		Gaffer économique SCAPA 50mx50mm GRIS	5,50€HT

Fluides

FLUIDE/STUDIO5	Liquide à fumée à faible densité JEM - bidon 5 litres		25€HT
----------------	---	---	-------

Piles

10LR03-AAA		Lot de 10 piles bâtons alcalines DURACELL Procell 1,5V	4,41€HT
10LR06-AA		Lot de 10 piles bâtons alcalines DURACELL Procell 1,5V	5,60€HT
6LR61-9V		Lot de 10 piles rectangulaires Duracelle Procell 9V	18,71€HT

Lampes

MR19/75W	Lampe MR16-75W pour Funstrip OXO		3,30€HT
CP24/CP70OSR	Lampe studio 1000W GX9.5 240V 3200K OSRAM		8,34€HT

Amplificateurs

E25	Amplificateur MC2-E25 (2x700W-8ohms et 2x1400W-4ohms)		30€HT
E45	Amplificateur MC2-E45 (2x1250W-8ohms et 2x2500W-4ohms)		40€HT
LMSD24	Contrôleur numérique 2E/4S pour enceintes Turbosound Nuq/TA		25€HT

Enceintes passives

NUQ8	Enceinte passive Turbosound Nuq8 - 500W (100°H-60°V)		25€HT
NUQ15	Enceinte passive Turbosound Nuq15 - 1200W (80°H-50°V)		35€HT

Enceintes actives

ZX1A	Enceinte active 8'' Electrovoice ZX1 - 800W		25€HT
ZX1ASUB	Caisson de basse 10'' Electrovoice ZXA1SUB 700W		40€HT
ELX112P	Enceinte active 12'' Electrovoice ELX112P - 1000W		35€HT
ELX118P	Caisson de basse 18'' Electrovoice ELX118P - 700W		50€HT

Systèmes

SAFARI3000	Enceinte autonome Phonic Safari 3000 160W - Lecteur CD-USB+1 micro HF AUTONOMIE : 7 HEURES		50€HT
SAFARIESCL	Enceinte esclave Phonic Safari 3000		20€HT
STAGEPAS500	Ensemble 2 enceintes 2x250W + 1 mixage Yamaha StagePas 500		70€HT

Consoles de mixage

MG8FX

Console de mixage 8 entrées Yamaha MG82fx
 - 4 entrées XLR + 1 entrée STEREO
 - Multieffets intégré



15€HT

ZED14

Console de mixage Allen&Heath ZED14 - USB
 - 6x entrées micro / ligne, 4x entrées stéréo
 - 4x départs d'auxiliaire
 - Port USB



28€HT

QU16

Console numérique Allen&Heath QU16
 - 16x entrées mono (XLR ou TRS)
 - 3x entrées stéréo (jack)
 - 4x retours d'effets stéréo
 - 16x bus
 - 12x sorties de mixage



60€HT

GLD80

Console numérique Allen&Heath GLD80
 - 48 canaux d'entrée
 - 8 retours d'effet STEREO
 - 30 BUS configurables
 - Ecran tactile 8,4"
 - Fonctions DSP



90€HT

GLD-AR2412

Rack de scène AR2412 (24x12) avec câble Ethercon 80m
 - 24 entrées XLR
 - 12 sorties XLR



30€HT

Micros filaires dynamiques

SM58	Micro main chant dynamique cardioïde Shure SM58		7€HT
SM57	Micro instrument dynamique cardioïde Shure SM57		7€HT
MD421	Micro dynamique Sennheiser MD421		10€HT
E604	Micro à pince pour batterie Sennheiser E604		7€HT

Micros filaires statiques

MX412	Micro col de cygne SHURE MX412		12€HT
GN30/CK31	Micro col de cygne AKG-GN30 pour pupitre (avec capsule cardioïde CK31)		12€HT
KM184	Micro statique Neumann KM184		30€HT
LCT340	Micro Lewitt LCT340		15€HT

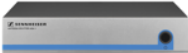
Accessoires pour micros

K&M210/9B	Pied de micro perche K&M210/9B		3€HT
K&M237B	Embase K&M 237B		1€HT
K&M29377	Embase K&M 29377 avec interrupteur		7€HT
K&M23550	Barre de couplage K&M 23550		1€HT

Liaisons HF

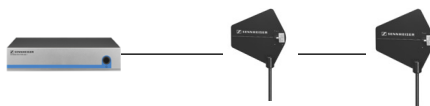
XSW35	Ensemble Emetteur Récepteur Sennheiser XS35 (Plage de fréquences B : 614-638 MHz)		45€HT
XSW65	Ensemble Emetteur Récepteur Sennheiser XS65 (Plage de fréquences A : 548-572 MHz)		45€HT

Liaisons HF (suite)

EM300/G3	Récepteur Sennheiser EM 300 G3 disponible plage de fréquences A (516-558 MHz)		45€HT
	 émetteur main SKM300/835		20€HT
	 émetteur de poche SK300/G3		20€HT
	 micro cravate MKE2-ew		12€HT
	 micro serre-tête omni (couleur chair) HSE150		10€HT
ASA1	Splitter d'antenne actif pour 4 récepteurs ASA1		25€HT
AB3-A	Booster d'antenne pour EM300G3 (plage de fréquences A : 516-558 MHz)		10€HT
A2003UHF	Antenne directive passive BNC - Sennheiser A2003UHF		20€HT

Kit Report d'antennes

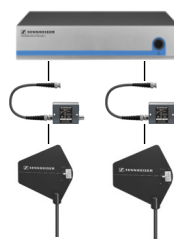
KITREPORTANT1	Kit comprenant 1 splitter ASA1 + 2 antennes A2003UHF	65€HT
---------------	--	-------



KITREPORTANT2	Kit comprenant 1 splitter ASA1	85€HT
---------------	--------------------------------	-------

DISPONIBLE UNIQUEMENT pour
la plage de fréquences A : 516-558 MHz

2 boosters AB3
2 antennes A2003UHF



Périphériques

CD01U	Lecteur CD Professionnel Tascam CD01U-PRO		25€HT
CD5	Lecteur CD-USB-SD Audiopole CD5		25€HT
DR1-TASCAM	Enregistreur portable numérique Tascam DR-1 carte SD		25€HT
AR133	Boîtier de direct BSS AR133		7€HT
BIPOD	Support d'iPod / iPhone avec sorties connecteurs XLR		15€HT
PAA3	Analyseur audio portatif PHONIC PAA3		50€HT

Câbles audio

CA/XX1	Câble de modulation XLR-XLR - 1m		0,20€HT
CA/XX5	Câble de modulation XLR-XLR - 5m		0,50€HT
CA/XX10	Câble de modulation XLR-XLR - 10m		1€HT
CA/XX20	Câble de modulation XLR-XLR - 20m		2€HT
CA/XX50	Câble de modulation XLR-XLR - 50m (en touret)		4€HT
CA/SPK2255	Câble d'enceinte speakon 5 mètres		0,50€HT
CA/SPK22510	Câble d'enceinte speakon 10 mètres		1€HT
CA/SPK22520	Câble d'enceinte speakon 20 mètres		2€HT
CA/MJSCI3	Câble double RCA - MiniJack 3,5'' (pour liaison PC ou iPod)		0,50€HT

Multipaires

MULTI4P/10	Multipaire audio 10m - 4 paires		4€HT
MULTI4P/20	Multipaire audio 20m - 4 paires		8€HT
MULTI8E/15	Multipaire audio 15m - 8E		12€HT
MULTIP8E4S	Multipaire audio 50m - 8E/4S		45€HT
MULTIP32E-8S	Multipaire audio 30m - 32E/8S		25€HT

Projecteurs traditionnels

310HPC	Projecteur PC Robert Juliat 310HPC - 1000W		9€HT
614S	Projecteur DECOUPE Robert Juliat 614S - 1000W		18€HT
SUNSTRIP	Rampe lumineuse Funstrip OXO 10x75W		20€HT
CLAP500	Starway Clap 500 «Mickey» 2x250W		6€HT
IODURE250W	Projecteur à iodure 250W symétrique IP65		12€HT

Projecteurs à Led

COLORBEAM7X5	Projecteur OXO Colorbeam 7x5W RGB+W avec télécommande - Angle : 10°		18€HT
MULTIBEAM18X5	Projecteur OXO Multibeam 18x5W RGB+W Angle : 25° - 1 à 8 canaux - IP20		25€HT
RUSHPAR2	Projecteur MARTIN RUSH PAR2 RGBW Zoom 12x10W - Angle : 10° à 60° - 5 à 9 canaux DMX		35€HT
DYNAKOLOR	Barre à led Starway DYNAKOLOR RVBW 9X10W - IP65 - Longueur : 100cm		50€HT

Périphériques éclairage

SUNLITE	Régie SUNLITE SUITE 2 sur ordinateur PC		80€HT
CONSOLE/8	Console DMX 8 voies		8€HT
DC2448	Pupitre d'éclairage DMX à mémoires 24/48 circuits		30€HT
SOLANO	Enregistreur DMX carte CF - OXO Solano 2		50€HT

Bloc de puissance

BLOCPUISS4X1

Bloc de puissance 4x1kW



15€HT

Câbles DMX

DMX3/1,5

Câble DMX blindé XLR-XLR 3 broches, long. 1m50

0,20€HT

DMX3/3

Câble DMX blindé XLR-XLR 3 broches, long. 3m

0,30€HT

DMX3/6

Câble DMX blindé XLR-XLR 3 broches, long. 6m

0,50€HT

DMX3/10

Câble DMX blindé XLR-XLR 3 broches, long. 10m

1,00€HT

DMX3/20

Câble DMX blindé XLR-XLR 3 broches, long. 20m

2,00€HT



Câbles Powercon

CA/POWER1,5

Câble d'interconnexion Powercon 1,5m

0,20€HT

CA/POWER3

Câble d'interconnexion Powercon 3m

0,50€HT

CA/POWER6

Câble d'interconnexion Powercon 6m

1€HT



Vidéoprojecteurs

IN116



Vidéoprojecteur 2700 lumens INFOCUS IN116

55€HT

DLP - WXGA1280x800 - entrées VGA et HDMI - ratio 1,47-1,83 : 1
 Contraste : 4000:1 - consommation 260W

SCP717



Vidéoprojecteur 3000 lumens 3M SCP717 (courte focale)

120€HT

DLP - XGA1024x768 - entrées VGA et DVI-D - ratio 0,68 : 1
 Contraste : 1600:1 - consommation 360W

PTVX400E



Vidéoprojecteur 4000 lumens PANASONIC PT-VX400E

190€HT

Tri-LCD - XGA1024x768 - entrées VGA et HDMI - ratio 1,18-1,91 : 1
 Contraste : 2000:1 - consommation 320W

EB-Z8050W



Vidéoprojecteur 7000 lumens EPSON EB-Z8050WNL

550€HT

Tri-LCD - WXGA1280x800 - entrées VGA, BNC, DVI-D, HDMI
 Contraste : 2000:1 - consommation 950W - SANS OPTIQUE

OPTZ8050W04

Optique Grand Angle (ELPLW04) pour vidéoprojecteur Epson

150€HT



Zoom : 1 - 1,37
 Ratio 16/9 : 1,29 - 1,77 : 1
 Ratio 4/3 : 1,55 - 2,12 : 1

OPTZ8050M07

Optique Fond de salle (ELPLM07) pour vidéoprojecteur Epson

150€HT



Zoom : 1 - 1,5
 Ratio 16/9 : 3,85 - 5,88 : 1
 Ratio 4/3 : 4,63 - 7,05 : 1

LHD700



Vidéoprojecteur 7000 lumens CHRISTIE LHD700

750€HT

4DColor Technology - FullHD 1920x1080 - entrées VGA, BNC, DVI-D, HDMI
 Consommation 520W - 42dBA - SANS OPTIQUE

OPTLHD700FS

Optique Fond de salle pour vidéoprojecteur CHRISTIE LHD700

190€HT



Ratio 16/9 : 5,7 - 8,9 : 1

Vidéoprojecteurs

RLMW12

Vidéoprojecteur 12000 lumens BARCO RLM W12

2100€HT



3CHIP-DLP - UXGA1920x1200 - double lampe 400W
 Extrêmement silencieux : 43dB
 Connectiques : 2 HDMI (HDCP 1,3) ; 5-BNC (RGBHV, RGBS/RGBsB, YUV) ;
 VGA (RGBHV, RGBS/RGBsB, YUV) ; cinch (RGBs, YUV) ; vidéo composite ;
 S-Vidéo ; 3D HSDI/3G HDSI/SDI, liaison double DVI/BarcoLink ; synchro 3D
 BNC E/S
 Contraste : 1600-2400:1 - Consommation 1000W
 Poids : 32 kg
 SANS OPTIQUE

OPTRLMWCF

Optique Courte focale TLD+ pour vidéoprojecteur BARCO

220€HT



Ratio 0,73:1
 Référence Barco : R9862000

OPTRLMWMF

Optique Moyenne focale TLD+ pour vidéoprojecteur BARCO

220€HT



Ratio 2,0 - 2,8:1
 Référence Barco : R9862020
 Décalage de la lentille optique :
 Vertical : 0 % à +110 %
 Horizontal : -30 % à +30 % sur les zooms

Supports pour Vidéoprojecteur

Pour vidéoprojecteurs jusqu'à 4000 lumens

K&M12150

Support de vidéoprojecteur K&M12150 (hauteur = 71 à 121cm)

15€HT

SUPPORTVP

Support de vidéoprojecteur avec crochet

15€HT



Pour vidéoprojecteurs jusqu'à 7000 lumens

TOTEM2MLEG

Totem en structure H=2m sur embase légère

43€HT

TOTEM2MLOU

Totem en structure H=2m sur embase lourde

58€HT

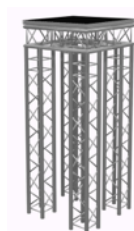


Pour vidéoprojecteurs 12000 lumens

GRILLVP12K

Mini grill 100x100cm, h=2m60

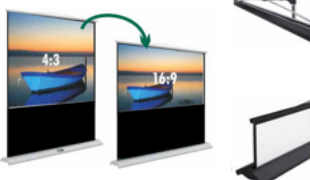
156€HT



Ecrans de projection 4/3

ECRAN200X150	Ecran ORAY Butterfly (déroulable) 200x150cm		50€HT
ECRAN305X229	Ecran valise ORAY Ultimate DUO 3x2m Taille hors tout : 229x305 cm Taille de l'image : 215x391 cm Disponible avec toile blanc mat / translucide		60€HT
ECRAN427X320	Ecran valise ORAY Ultimate DUO 4x3m Taille hors tout : 320x427 cm Taille de l'image : 306x413 cm Disponible avec toile blanc mat / translucide		90€HT

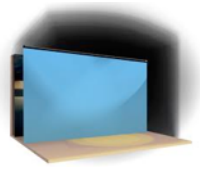
Ecrans de projection mixte 4/3 & 16/9

ECRANDUO	Ecran ORAY Flyduo (déroulable) 200x150cm Dimensions image 4/3 : 196x147 cm Dimensions image 16/9 : 196x110 cm		50€HT
----------	---	--	-------

Ecrans de projection 16/9

ECRAN366X211	Ecran valise ORAY Ultimate 3,60m x 2m Taille hors tout : 211x366 cm - Bords blancs Taille de l'image : 197x352 cm Disponible avec toile blanc mat uniquement		70€HT
ECRAN498X284	Ecran valise ORAY Ultimate 4,98m x 2,84m Taille hors tout : 498x284 cm - Bords blancs Taille de l'image : 484x271 cm Disponible avec toile blanc mat uniquement		150€HT

Cyclorama

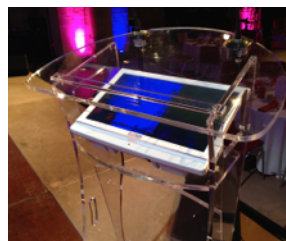
CYCLO10X5	Cyclorama blanc translucide 10m x 5m avec tubes de lestage		220€HT
-----------	---	--	--------

Moniteur PUPITRE

LCD25"

Moniteur TECHWOOD 25" 16/9 - HDMI - VGA

25€HT



Moniteurs LCD-LED

LCD17"

Ecran informatique LCD Hyundai 17" - VGA 4/3

15€HT



LCD24"

Ecran LCD Samsung 24" - HDMI et VGA 16/9

45€HT



LCD27"

Ecran LCD Acer 27" - HDMI et VGA 16/9

60€HT



LCD32"

Ecran LCD Thomson 32" - VGA HDMI USB

70€HT



LCD42"

Ecran LED Samsung 42" (107cm) HDMI-VGA-USB

100€HT



LCD48"

Ecran LED Toshiba 48" (122cm) HDMI-VGA-USB

235€HT



LCD65"

Moniteur LED Samsung 65" (165cm) HDMI-VGA

590€HT



Contrôleurs

TELECOMPPT	Télécommande de présentation Powerpoint 30m de portée		15€HT
AKAIAPC20	Contrôleur MIDI Akai APC20 - 8 faders + pads		18€HT
BCF2000	Contrôleur MIDI Behringer BCF2000 (8 faders) - USB		15€HT
NANO2	Contrôleur MIDI Korg Nano2 - USB		10€HT

Sources Informatiques

PC/OFFICE	Ordinateur portable tactile 15" Windows8 - SuiteOffice Processeur Intel Core i5-3317U - 4Go RAM		190€HT
MACPLAYPRO	MacBookPro 13" - logiciel ProPlayer		195€HT
MACARKAOS	MacBookPro 15" - logiciel Arkaos (technicien obligatoire en sus)		150€HT

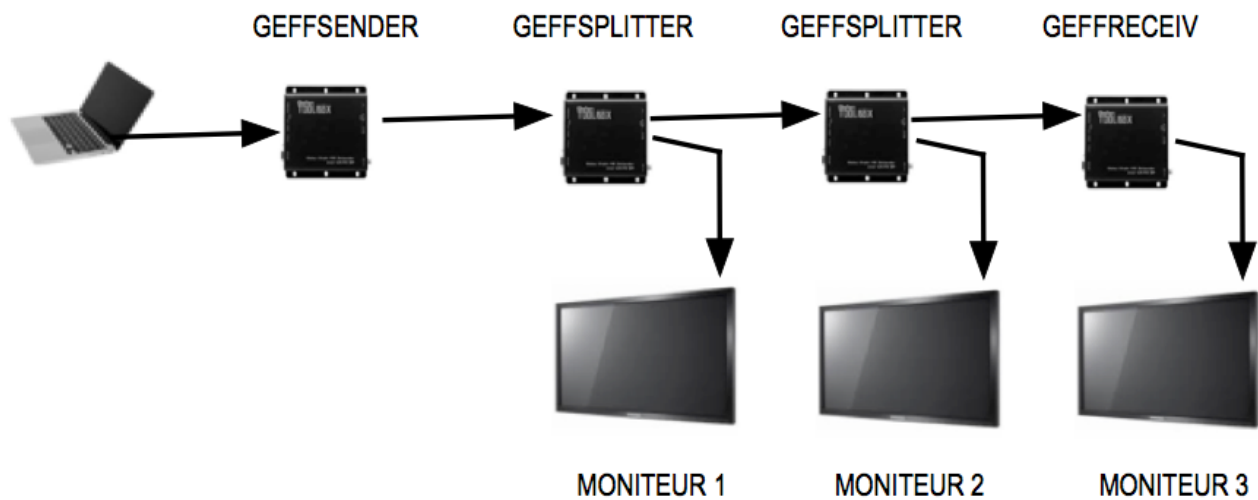
Distribution vidéo

VP3XL	Splitter Kramer VP3XL (1 entrée VGA - 3 sorties VGA)		30€HT
VP5XL	Splitter Kramer VP5XL (1 entrée VGA - 5 sorties VGA)		35€HT
PT110-120	Transmetteur Kramer PT110-PT120 sur paires torsadées		30€HT
CONVSDIHDMI	Convertisseur BlackMagic SDI vers HDMI		40€HT
CONVHDMISDI	Convertisseur BlackMagic HDMI vers SDI		40€HT

Distribution vidéo (suite)

VM4HXL	Splitter Kramer VM4HXL (1 entrée HDMI - 4 sorties HDMI)		35€HT
GEFFSENDER	Emetteur GEFEN Daisy CHAIN HDMI-J45		20€HT
GEFFENSPLITTER	Splitter 1E/3S GEFEN Daisy CHAIN HDMI-RJ45		20€HT
GEFFRECEIV	Récepteur 1E/3S GEFEN Daisy CHAIN HDMI-RJ45		20€HT

PRINCIPE DE CÂBLAGE DES BOITIERS « GEFEN » :



Câbles RJ45 cat6

RJ45-5	Câble RJ45 - catégorie 6 - long. 5m		0,50€HT
RJ45-10	Câble RJ45 - catégorie 6 - long. 10m		1,50€HT
RJ45-20	Câble RJ45 - catégorie 6 - long. 20m		3,00HT
RJ45-50	Câble RJ45 - catégorie 6 - long. 50m sur touret		8,00€HT

Intercom

MS702	Centrale Intercom ClearCom MS702 2 canaux - HP		30€HT
RS601	Boîtier ClearCom RS601 - 1 canal avec combiné BeyerDynamic DT108-2-4-BK		15€HT

Câbles vidéo

CA/VGA/3	Câble VGA-VGA longueur 3m		1€HT
CA/VGA/10	Câble VGA-VGA longueur 10m		2€HT
CA/VGA/15	Câble VGA-VGA longueur 15m		3€HT
CA/VGA/30	Câble VGA-VGA longueur 30m		6€HT
CA/HDMI1	Câble HDMI-HDMI longueur 1m		1€HT
CA/HDMI3	Câble HDMI-HDMI longueur 3m		1,50€HT
CA/HDMI10	Câble HDMI-HDMI longueur 7,60m		2€HT
CA/HDMI20	Câble HDMI-HDMI longueur 20m		4€HT
CA/HDMI40	Câble HDMI-HDMI longueur 40m		7€HT
CA/SDI5	Câble coaxial 75 ohms BNC-BNC 5m		1€HT
CA/SDI50	Touret de câble 75 ohms BNC-BNC - 50m		25€HT
HDSDI100/R	Touret de câble HD-SDI (1-4-8) 75 ohms BNC-BNC - 100m Diamètre 7mm, CV:430M/SDI:365M/HDTV SMPTE 292M:112M RIGIDE		35€HT
HDSDI100/S	Touret de câble HD-SDI (1-4-8) 75 ohms BNC-BNC - 100m Diamètre 7mm, CV:430M/SDI:365M/HDTV SMPTE 292M:112M SOUPLE		35€HT

Liaison HF

HDMIHF	Transmetteur HF 1080p HDMI 10bits 4:2:2 ultra compact Modèle : Nyrius ARIES Pro - Portée 50 mètres		30€HT
--------	---	---	-------

Scalers, Régies vidéo, Enregistrement

Scalers, Régies

VP729

Sélecteur SCALER Kramer VP729 - 9 entrées VGA-USB-HDMI

120€HT



Sortie VGA ou HDMI
Entrées vidéo universelles
Fonction PIP - Freeze - Black

ATEM1

Régie BlackMagic ATEM 1 M/E Production Switcher

250€HT

- Entrée vidéo SDI : 4 x 10 bits SD/HD commutable.
- Entrée vidéo HDMI : 4 x HDMI 1.4a 10 bits SD/HD commutable.
- Sorties programme : SDI, HDMI, composante HD, SD composite
- 2 sorties Multi-View : 1 HDMI et 1 SDI
- Entrée audio : 2 canaux analogiques symétriques sur connecteurs XLR au moyen d'un câble éclaté.



PULSE350

Switcher AnalogWay PULSE350

420€HT

- 4 entrée VGA
- 4 entrées HDMI
- 4 entrées DVI
- 2 entrées HD-SDI 3G
- Sortie PREVIEW (DVI - VGA)
- Sortie PROGRAM (DVI - VGA)



NEXTAGE16

Régie AnalogWay Nextage 16

1200€HT

Sortie Preview/Mosaïque/Monitoring indépendante
Preview complet de toutes les sources (Preview/Mosaïque/Monitoring)
4 couches scalées parfaitement seamless + 1 fond natif
Services à distance

- 8 entrées seamless et 28 connectiques
- 4 x HDMI
 - 6 x DVI-I (2 DVI Dual Link incluses)
 - 2 x DisplayPort (4-Lanes)
 - 8 x 3G/HD/SD-SDI
 - 8 x universelles analogiques (4x HD15 & 4x DVI-A)

- 2 sorties et 5 connectiques
- Universelles analogiques (HD15 & DVI-A)
 - DVI-I (DVI Dual Link disponible sur la sortie #1)
 - 3G/HD/SD-SDI
 - Cage pour module vidéo optique SFP



Enregistrement

HYPERDECK

BlackMagic HyperDeck Studio Pro
enregistrement sur disques SSD

80€HT



Captation

HG20	Camescope de poing CANON HG20 Format AVCHD Support disque dur 60Go et carte SD - Résolution 1920x1280		90€HT
AG-AC160AEJ	Camescope de poing PANASONIC AG-AC160AEJ AVCHD Support 2 cartes SD - Résolution 1080i - 50p Connectiques HDMI - SDI HD - 2 entrées audio XLR		160€HT
MVH502A546BK	Trepied Manfrotto MVH502A, 546BK		30€HT
MAN127	Dolly Manfrotto 127		15€HT
MAN521	Boitier contrôle Iris et MAP Panasonic - (MAN521)		10€HT
MAN522P	Poignée Panasonic Manfrotto 522P		15€HT
GLIDECAMHD2	Stabilisateur Glidecam HD2000 pour camescope de 0,9 à 2,7 kg		25€HT
MONITEUR5	Moniteur LCD 5" HDVIEW VK5 1024x600 HDMI YUV affichage compatible 1080p - Clip Guide (HDMI seulement)		15€HT
HDVMX7	Moniteur LCD 7" HDVIEW HX7 1280x800 HDMI YUV affichage compatible 1080p		20€HT
HDVMX7/SDI	Moniteur LCD 7" HDVIEW HX7 1280x800 HDMI YUV SDI3G affichage compatible 1080p		30€HT

Packages

REGIE VIDEO NUMÉRIQUE HD - 2 A 3 CAMERAS

RÉALISATION

- Mélangeur de sources vidéo et informatiques BlackMagic ATEM1
- Ordinateur type PC ou MacBookPro
- Centrale Intercom ClearCom MS702 + casque DT108
- Ecran LCD 32" Thomson
- Enregistreur BlackMagic HyperDeck Studio Pro

Plateau 2 caméras : 1115 € HT

Plateau 3 caméras : 1395 € HT

PRISE DE VUE

- Camescope Panasonic AG-AC160AEJ + reports de commandes
- Moniteur LCD 7" HDVIEX VK7
- Pied Manfrotto MVH502A - 546BK
- Dolly Manfrotto 127
- Boîtier Intercom ClearCom RS601+ casque DT108
- Touret 100M câble SDI+Intercom

Caméra supplémentaire : 400€HT

hors personnel technique (cadreurs, réalisateur, assistant...) et déplacement



Structure

X30V/L050	Poutre alu 290 CARRÉ Prolyte X30V-L050 - long. 0,5m		7€HT
X30V/L100	Poutre alu 290 CARRÉ Prolyte X30V-L100 - long. 1m		10€HT
X30V/L200	Poutre alu 290 CARRÉ Prolyte X30V-L200 - long. 2m		18€HT
X30V/L300	Poutre alu 290 CARRÉ Prolyte X30V-L300 - long. 3m		24€HT
X30V/C003	Pièce d'angle Prolyte X30V-C003 carré 2D/90°		18€HT
X30V/C017	Pièce d'angle Prolyte X30V-C017 carré 3D/90° PIED		18€HT
X30V/C012	Pièce d'angle Prolyte X30V-C012 carré 3D / TÉ		18€HT
X30/DV	Angle charnière série 30DV		18€HT
X30V-C300	Cercle Prolyte X30V (diamètre 3m)		96€HT
EX50200/A	Tube alu diamètre 50 - long. 2m		2€HT
TOTEMTRAIT	Totem 2m pour éclairage de buffet (ajouter les projecteurs à led ColorBeam)		20€HT
DOUGHTY57100	Crochet Doughty 50mm (rotation 360°) TWIST		3€HT

Embases

EMBASELEG	Embase carré légère en Bétonex 62x62cm		12€HT
EML40	Embase ASD ELM50 (diamètre 40cm - 15 kg)		18€HT
XH53K	Embase lourde XH53K - Diam 87cm - 53 kg		40€HT

Praticables

SM-DL750-2B	Praticable Prolyte StageDex 100x100cm Basic		12€HT
SM-DL750-1B	Praticable Prolyte StageDex 200x100cm Basic		24€HT

Pieds fixes

SM-L-40A	Pied fixe H=40cm		1€HT
SM-L-80A	Pied fixe H=80cm		1€HT

Pieds télescopiques

SM-L-60/190	Pied télescopique 60-90cm		1,50€HT
SM-L-90/140	Pied télescopique 90-140 cm		2,00€HT

Escaliers

MARCHE20CM	Marche StageDex (H=20cm)		5€HT
MARCHE40CM	Marche StageDex (H=40cm)		5€HT
MARCHE60CM	Marche StageDex (H=60cm)		5€HT

Habillage

JUPAGE80	Jupe de scène h=80cm, prix au mètre linéaire	5€HT
MOQ/G	Moquette grise aiguilletée M3 filmée (700g/m2) largeur 2m	8,00€HT le m2

Pieds / Levage

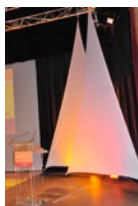
T102FANTEK	Pied de levage Fantek T102 (H=5m, charge MAX 100kg)		30€HT
A304	Fourche support réglable A304		4€HT
PIED4MH	Pied de levage h=4m20, charge admissible 100kg		15€HT
BA50	Barre en T - 8 emplacements		4€HT
K&M21436B	Pied d'enceinte K&M 21436 en alu (h=1,32-2m) max 35kg		4€HT
K&M26740	Pied sur embase ronde pour enceinte de monitoring (K&M26740)		6€HT
K&M210	Pied de micro perche K&M210/9B		3€HT
K&M21333	Barre de couplage pour caisson		2€HT
EL108T/3M	Câble acier 8mm CMU 700kg long. 3m (2 boucles cossées)		2€HT

Pendrillons / Taps

TAPS3/TH5N	Pendrillon molleton 5x3m NOIR 300g/m2 - M1		25€HT
------------	--	---	-------

Vélum / Lycras

GRATTE260/15	Vélum blanc 15m x 2,60m - M1	50€HT
VELUM/TRG3X5	Lycra Blanc Triangle Rectangle 5x3m	30€HT



Barquettes

BLOC/4PSI	Bloc 4 embases femelles 2P+T 16A avec cordon 1m50	0,50€HT
BLOC/4C/2	Barquette étanche 4 embases femelles 2P+T - LEGRAND monté sur 2m de câble 3G2,5 TITANEX	1€HT

Prolongateurs

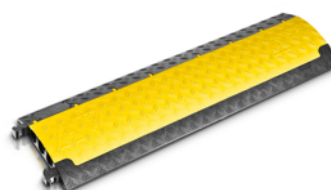
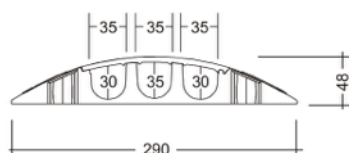
CA/PROLON5	Prolong. étanche PC16A 3G2,5 H07RNF - long. 5M	1,00€HT
CA/PROLON10	Prolong. étanche PC16A 3G2,5 H07RNF long. 10M	1,50€HT
CA/PROLON20	Prolong. étanche PC16A 3G2,5 H07RNF long. 20M	2,00€HT
CA/PROLON5D	Prolong. étanche DOUBLE PC16A 3G2,5 H07RNF - 5M	1,30€HT
CA/PROLON10D	Prolong. étanche DOUBLE PC16A 3G2,5 H07RNF - 10M	1,80€HT

Armoires

ARMOIRE32A	Armoire de distribution / protection électrique 32A	25€HT
ARMOIRE63A	Armoire de distribution / protection électrique 63A	40€HT

Passage de câble

DEFENDERM	Defender MINI - passage de câbles 3 canaux 100 x 29 x 4,8cm	15€HT
-----------	---	-------

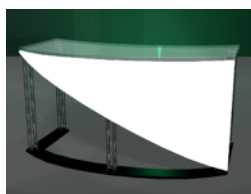


Mobilier

PUPITRECONF	Pupitre plexi Design	120€HT
DESK	Desk 3 places (3 tabourets inclus)	150€HT
TABOURET	Tabouret	10€HT
PAPERBOARD	Chevalet de conférence + recharge 20 feuilles	25€HT



Pupitre plexi «design»



Desk 3 places



Tabouret



Chevalet de conférence

PERSONNALISATION DU DESK

DESSIN FORMAT VECTORIEL A FOURNIR (200X85cm)

POSE PAR NOS SOINS

100€HT



Décoration

CUBELED	Cube LED 40cm RGB avec télécommande	20€HT
---------	-------------------------------------	-------



Moquette

MOQ/...	Moquette aiguilletée M3 filmée (700g/m2) largeur 2m	8,00€HT le m2
---------	---	---------------



OVATION – CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 9h-12h00 / 14h-18h00

PIÈCES A FOURNIR AVANT TOUTE LOCATION

ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS :

- chèque de règlement et chèque de caution
- carte d'identité du titulaire du compte chèque
- statuts de l'association

SOCIÉTÉS N'AYANT PAS OUVERT DE COMPTE :

- bon de commande
- chèque de règlement et chèque de caution
- K bis du compte chèque et quittance de moins de 3 mois

1. Généralités

Le présent contrat a pour objet la location à durée déterminée d'un matériel spécialement choisi par le Locataire (dont les coordonnées figurent au recto de ce document) et dont il a la garde et la responsabilité, conformément aux dispositions de l'article 1384 du Code Civil, à la société OVATION, désignée LE LOUEUR, dont le siège social est fixé au Z.A. Le Pré Droué 6 rue de la Sofam, 88150 CHAVÉLOT. Les présentes Conditions régissent impérativement les rapports contractuels entre le Loueur et le Locataire, à défaut de quoi le Loueur n'aurait pas contracté, et prévalent sur toutes autres dispositions, notamment sur les conditions d'achats de prestations du Locataire.

2. Commandes et livraisons

La commande par le Locataire au Loueur implique l'acceptation sans réserve ni restriction par le Locataire de l'intégralité des présentes Conditions Générales.

Aucune Location ne peut être consentie par OVATION sans réception préalable d'un bon de commande dûment signé par le Locataire et apportant les informations nécessaires à l'identification du Locataire, la nature du matériel loué, la durée et le prix de location.

Le Locataire a la possibilité de prendre et de ramener lui-même, ou par un tiers mandaté, le matériel à ses risques et périls. Le transfert de la garde et de la responsabilité du matériel s'opère dès sa prise en charge par le Locataire ou par un tiers mandaté.

Si le Locataire souhaite se faire livrer le matériel, les frais de livraison, d'installation, et de reprise lui sont facturés en supplément par le Loueur.

OVATION garde la possibilité de ne pas l'accepter dans les 48 heures suivant la réception du Fax ou du Télèx de réservation. En cas d'annulation de la réservation de matériel dans un délai inférieur à trois jours précédents la date de location, la totalité de la commande sera due par le Locataire.

3. Prix

Les tarifs sont indicatifs et peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Seuls ont valeur les prix inscrits sur devis, dans la limite de validité figurant sur le devis. Les prix s'entendent hors taxes. Le Locataire est réputé avoir pris connaissance et accepté le prix concerné dès émission de la commande.

4. Obligations respectives quant à la prise en charge

Le Loueur s'engage de façon exclusive à remettre au Locataire au moment de la prise en charge le matériel de location en parfait état de marche et de propreté et à faire les meilleurs efforts afin de dépanner ou de remplacer le matériel victime d'un problème technique. Le Locataire reconnaît par les présentes qu'il a reçu ledit matériel en parfait état de marche et de propreté, qu'il correspond à ses besoins et qu'il a compétence pour s'en servir, de sorte qu'il renonce à toute contestation ultérieure de ce chef. Les phénomènes d'encrassement (Objectifs de vidéoprojecteurs et caméras) pouvant intervenir à tout moment, ils restent de la responsabilité de l'opérateur, et le Locataire ne peut réclamer le remboursement de la location ou tout autre dédommagement, et ne pourra engager la responsabilité du Loueur à cet égard. Le Loueur pourra tout au plus, sur simple demande du Locataire au moment de la prise en charge du matériel, faire la démonstration de la conduite à tenir dans de telles circonstances.

Si une panne ou un incident technique de fonctionnement survient, OVATION remplacera le matériel en cause dans les meilleurs délais possibles dans la mesure des disponibilités du stock, sans pouvoir encourir d'autres obligations ou responsabilités.

Les obligations du Loueur sont suspendues dans les cas de force majeure comme défini à l'article 12 des présentes Conditions Générales.

5. Paiement, retard et défaut de paiement

Le lieu de paiement est fixé au siège social du Loueur. Sauf accord spécifique découlant de l'ouverture d'un compte dans les Livres du Loueur, le prix de la location est payable au comptant. Toute contestation relative à la facturation devra être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception au Loueur dans un délai de 7 jours suivant la date d'émission de la facture, sous peine d'irrecevabilité. La remise de titre de paiement de quelque nature que ce soit par le Locataire ne sera considérée comme constitutive au paiement qu'à partir de l'encaissement effectif par le Loueur. Tout retard de paiement par rapport à l'échéancier précisé sur facture entraînera automatiquement la perception de pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal sur la somme restant due au Loueur, pour intérêts et frais, sans préjudice des frais de mise en recouvrement fixés forfaitairement à 15% de la somme restant due à titre de clause pénale, auxquelles pourra s'ajouter le remboursement de frais générés par une éventuelle action en justice ainsi que des dommages et intérêts. Le locataire accepte expressément que le défaut de paiement d'une seule facture à sa date d'exigibilité ou tout impayé entraînera de plein droit la déchéance du terme pour les factures non échues et l'exigibilité immédiate de l'ensemble des créances en cours.

6. Caution

Une somme forfaitaire, du montant de la valeur à neuf du matériel loué sauf autres dispositions dans le cadre de l'ouverture d'un compte dans le Livre du Loueur, appelée Caution sera exigée au départ de toute location. Elle a pour objet de garantir le Loueur contre toute inexécution par le Locataire de ses obligations et contre toute perte, vol, dommage, détérioration pouvant survenir au matériel loué. En aucun cas le Locataire ne pourra arguer du dépôt de la caution pour se soustraire au règlement du prix de la location et/ou au règlement du prix relatif à une prorogation de la durée de location. De façon générale, cette caution sera conservée par le Loueur pendant toute la durée de la location et jusqu'à encaissement définitif du titre de paiement présenté. En cas de dommage et/ou de perte ou de vol, elle sera conservée jusqu'au remboursement de toutes sommes dues et notamment de tous frais et/ou règlement de toute indemnité que le Locataire, un tiers ou l'assurance concernée pourra lui devoir. Elle sera restituée en tout ou partie ou le cas échéant restera acquise, après imputation des sommes restant dues. En cas de perte ou de vol du matériel loué, si celui-ci est retrouvé avant l'expiration d'un délai de 60 jours, le nombre de jours écoulés entre la date de retour prévue sur contrat et celle de la restitution effective du matériel est à la charge du Locataire et imputable sur la caution sans préjudice des règles applicables en cas de dommage. Au delà de ce délai, la caution restera acquise au Loueur. Si, au moment de la prise en charge, aucune caution n'a été versée, le Locataire s'engage en cas de dommage survenu au matériel loué à rembourser au Loueur la valeur de réparation dudit matériel, et en cas de vol ou de perte à régler au Loueur les sommes précitées.

7. Assurance

Le Locataire a l'obligation de contracter une assurance couvrant le matériel loué ; il a la possibilité de contracter cette assurance auprès du Loueur ; la couverture de cette assurance s'étend aux pays de l'Union Européenne et la Suisse. En contrepartie, une participation financière de 3% du montant hors taxe de la location est à la charge du Locataire. La garantie s'applique aux sinistres tels qu'incendies, dégâts des eaux, bris, à l'exclusion de :

- Détournements, escroqueries, vols ;
 - Pertes ou dommages occasionnés par des faits de guerre étrangère ou civile ;
 - Pertes ou dommages occasionnés par des faits de vandalisme ;
 - Pertes ou dommages provenant directement ou indirectement de la mise sous séquestre, saisie ou destruction en vertu du règlement des douanes, destruction, confiscation ou réquisition par ordre des autorités civiles ou militaires ;
 - Pertes ou dommages ou aggravation de dommages causés par :
 - des armes ou engins destinés à exploser par modification de structure du noyau de l'atome ;
 - tout combustible nucléaire, produit ou déchet radioactif ou par toute autre source de rayonnement ionisant qui engage la responsabilité exclusive d'un exploitant d'installation nucléaire ;
 - Dommages d'ordre esthétique tels que rayures, égratignures, écailllements ;
 - Dommages consécutifs aux cataclysmes naturels ;
 - Pertes indirectes, notamment privation de jouissance, chômage, pertes de bénéfices, indemnités de retard, pertes de marché, ainsi que celles provenant d'erreurs dans la programmation ou les instructions données aux machines.
- Pour bénéficié de la prise en charge du sinistre par notre assurance, le client devra s'acquitter d'une franchise de 750 € EN BRIS, PORTEE EN VOL A 10% DES DOMMAGES AVEC UN MINIMUM DE 750 EUROS ET UN MAXIMUM DE 2250 EUROS.
- Le Locataire doit déclarer tout sinistre dans les 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Loueur, sous peine de non garantie ; en cas de perte, vol ou disparition, il est tenu de déposer les plaintes nécessaires auprès des autorités de police en place dans les 48 heures ; il devra fournir dans les meilleurs délais copies de ces plaintes au Loueur. L'indemnisation du matériel loué s'effectue en valeur de remplacement à neuf (ou son équivalent) suivant le prix public conseillé du constructeur avec une remise de -20% sauf sur les pièces détachées ou sur la base des frais de remise en état. Le Locataire reste libre de contracter une police d'assurance de son choix pourvu qu'elle soit conforme aux conditions indiquées ci-dessus ; dans ce cas, le Locataire devra obligatoirement fournir une attestation d'assurance au Loueur.

8. Responsabilité du locataire en cas de sinistre

A - Bris.

Retour d'un matériel en mauvais état : bris de machine. Le Locataire est responsable de l'utilisation du matériel loué et de tous les dommages subis par ce matériel jusqu'à ce que celui-ci soit examiné au retour par notre service Contrôle Qualité. OVATION se réserve le droit d'établir un diagnostic de l'état des appareils, tant au niveau quantitatif que qualitatif dans un délai de 15 jours suivant le retour du matériel. Dans le cas où serait détectée par notre service Contrôle Qualité une avarie sur le matériel à son retour, voici la procédure appliquée sans limite de temps et dans tous les cas.

A1 - Dans le cas où le Locataire aurait souscrit la couverture proposée par le Loueur, cette assurance est consentie sous déduction d'une franchise de 750 € H.T. restant à la charge du Locataire ; le non règlement de celle-ci dans les 5 jours suivant la réception de facture, entraînera la non prise en charge du sinistre par le Loueur. Dans le cas d'un sinistre dont la nature entre dans l'étendue des garanties de l'assurance proposée par Ovation détaillée au Chapitre 7, Ovation règle les réparations nécessaires dans la limite de 40 000 € H.T. Si le montant du sinistre dépasse la limite de 40 000€ H.T., la différence reste à la charge du Locataire.

A2 - Si le Locataire a choisi une police d'assurance de son choix dans ce cas, le montant des réparations lui sera immédiatement facturé sans limite de montant. Le Loueur se réserve le droit de facturer au client les journées d'immobilisation du matériel dans le cas où la durée de réparation excéderait 10 jours ouvrés. Dans ce cas les journées d'immobilisation seraient facturées aux mêmes conditions tarifaires que le contrat initial. Dans tous les cas, si le matériel n'est pas réparable, le Client s'engage à le rembourser au Loueur en valeur à neuf prix public -20%. La réduction des 20% ne s'applique pas sur les pièces détachées, ni sur la main-d'œuvre.

B – Vol.

Non restitution d'un matériel dans les délais fixés au contrat de location. Le Loueur ne propose pas d'assurance couvrant le matériel contre le vol ; c'est pourquoi le Locataire a l'obligation et la responsabilité de prendre une assurance couvrant le risque de vol garantissant la valeur à neuf du matériel loué. Si le montant du vol dépasse la couverture de l'assurance souscrite par le Locataire, la différence est à la charge de ce dernier.

En cas de vol, le Locataire à l'obligation :

- d'effectuer une déclaration au Loueur dans les 48 heures par LR avec AR, il devra formuler toutes les réserves nécessaires et porter plainte auprès des autorités de police dans les 24 h suivant le sinistre. Il devra fournir dans les meilleurs délais les originaux de cette plainte au Loueur.

- de rembourser au Loueur dans les 5 jours suivant le sinistre ledit matériel en valeur à neuf suivant le prix public conseillé du constructeur -20% ; la réduction des 20% ne s'applique pas sur les pièces détachées ni sur la main-d'œuvre.

En cas de non remboursement du matériel volé dans les 5 jours suivant le sinistre, la location de celui-ci continue toujours jusqu'au paiement intégral du matériel volé. Le non remboursement du matériel volé donne lieu automatiquement à un nouveau contrat de location. Celui-ci démarre à compter de la date de fin du précédent jusqu'au paiement intégral du matériel volé. Le tarif appliqué pour ce nouveau contrat sera aux mêmes conditions commerciales et le taux de remise sera identique au contrat précédent. Le dégressif sera applicable pour la durée du nouveau contrat de location.

9. Responsabilité du Loueur

Si la responsabilité du Loueur est établie, elle se limite à sa prestation de location de matériel et pourra donner lieu, dans tous les cas, au remboursement du prix de la location concernée. Au-delà de ce montant, le Locataire renonce à tout recours contre le Loueur.

10. Responsabilité du Locataire

Le Locataire s'engage à restituer à ses frais les matériels au Loueur à la date prévue sur le contrat. Il s'interdit de garder le matériel loué au-delà du délai de location prévu sans l'accord du Loueur. Il s'engage à rendre le matériel loué au comptoir du Loueur prévu à cet effet pendant les heures ouvrables, sauf si la location prévoit le transport par le Loueur. Dans ce dernier cas, le locataire reste responsable du matériel jusqu'à sa reprise par le loueur, matérialisée par la signature d'un Bon de Retour, et cela même si le loueur est dans l'impossibilité de respecter l'horaire de reprise souhaité par le locataire. Le locataire s'oblige formellement à ne laisser utiliser le matériel loué que par des personnes compétentes et s'en porte garant. Le Locataire s'interdit d'utiliser le matériel dans des circonstances l'exposant à des risques aggravants éventuels (aériens, maritimes, sous-marins, souterrains, haute montagne, conflits sociaux, mouvements populaires, conflits armés, catastrophes naturelles). Il s'interdit d'impliquer le matériel dans le déroulement de mises en scène prévoyant des dommages matériels, de transférer le présent contrat, le vendre, l'hypothéquer, le mettre en gage ainsi que tout l'équipement ou accessoire. De façon générale, le Locataire s'interdit de traiter le matériel de manière à causer préjudice au Loueur. Le Locataire s'interdit d'engager des réparations de toute sorte sans l'accord préalable du Loueur. Si le Locataire, après autorisation du Loueur, fait procéder à des réparations elles doivent faire l'objet de facture détaillée et acquittée accompagnée des pièces défectueuses pour pouvoir prétendre à remboursement.

Le Locataire s'engage à respecter les précautions usuelles pour la manutention et le montage du matériel loué. Il sera responsable de toute utilisation défectueuse (fonctionnement intensif, structure surchargée, non respect des contraintes techniques, installation en extérieur d'un matériel d'intérieur...).

Il sera responsable de tous vols (total ou partiel), dégradations, pertes ou dommages subis par le matériel y compris les lampes et prises et s'engage à rembourser les réparations au prix d'atelier et les rachats de matériels perdus ou irréparables au prix de gros. Les lampes pourront être remplacées par le Locataire dans un délai de 48 heures.

11. Force majeure

La responsabilité du Loueur ne peut être engagée en cas de force majeure ou de cause étrangère. Sont considérés ou assimilés à des cas de force majeure les cas de lock-out, d'arrêt de travail, de grève, de vandalisme, d'incendie, d'inondation, de catastrophe naturelle, de guerre ou conflit armé.

12. Validité

Toutes modifications apportées aux présentes Conditions Générales sont nulles et sans effet si elles ne sont pas consignées par écrit et validées par la signature d'un représentant de la Direction du Loueur.

13. Attribution de compétence

En cas de litige, le Tribunal de Commerce d'Epinal sera seul compétent.

OVATION – CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Généralités

Toute commande passée implique l'adhésion sans réserve ni restriction aux présentes conditions générales de vente. Les conditions ne peuvent en aucun cas être annulées ou modifiées sans accord écrit d'OVATION. Elles prévalent sur toutes autres dispositions, notamment des conditions d'achat des clients. Les prix s'entendent au départ des entrepôts d'OVATION en emballage léger ; ils ne comprennent pas l'installation des marchandises ou leur mise en service. Les prestations comprenant l'étude, l'adaptation ou l'installation, la mise en service des marchandises correspondent à celles détaillées dans le ou les devis d'OVATION. La documentation jointe aux marchandises est fournie à titre indicatif et ne saurait engager la responsabilité d'OVATION, le fabricant se réservant le droit d'apporter toute modification à son produit sans préavis.

2. Commandes

Les commandes sont passées exclusivement par écrit (fax, courrier, e-mail), sur un document apportant toutes les informations nécessaires à l'identification de l'entreprise et du donneur d'ordres. Les commandes sont fermes pour le client dès l'établissement du bon de commande. Elles deviennent définitives pour OVATION après acceptation expresse par son département des ventes. Pour toutes les commandes supérieures à 1000 € HT, un acompte minimum de 40% sera demandé, qui vaudra confirmation de commande. Les engagements pris oralement ou par télécopie, par les représentants ou employés d'OVATION, ne sont valables qu'après confirmation de la direction d'OVATION. L'annulation d'une commande ne peut être effective qu'après l'acceptation d'OVATION, et peut donner lieu à un dédit de la part du client ou à l'abandon de son acompte.

3. Livraisons

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Les retards ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande, de refuser la livraison des produits ou de donner lieu à un dédommagement. OVATION se désengage de toute responsabilité concernant les retards de livraison qui dépendent de fournisseurs extérieurs et ne payera aucune pénalité de retard. En cas d'indisponibilité de certains produits, OVATION pourra procéder à des livraisons partielles qui donneront lieu à émission de factures et paiement dans les mêmes conditions que les livraisons complètes. Les marchandises sont réputées livrées au client au départ des locaux d'OVATION ; elles voyagent aux risques et périls du client, même en cas de retour ou d'envoi effectué franco de port ou contre remboursement. Il appartient au client de faire toute réserve nécessaire et d'exercer tout recours éventuel contre le transporteur en cas d'avaries ou de manquants, de vérifier le contenu ou les avaries en présence du transporteur, de noter la nature exacte des dommages sur le récépissé de transport et de les confirmer au transporteur dans les quarante-huit heures suivant la livraison, par lettre recommandée avec accusé de réception. Tout défaut de conformité des produits à la commande, ainsi que tout vice affectant les produits, devront être notifiés à OVATION dans les 48 heures de la réception des produits. Sous réserve des dispositions légales impératives, aucune réclamation ne pourra être prise en compte passé ce délai.

4. Retours

Toute réclamation devra être faite par écrit dans les 48 heures suivant la réception des marchandises ; toute reprise ou échange devra faire l'objet d'un accord préalable d'OVATION. Les marchandises seront retournées aux frais du client, dans leur emballage d'origine et avec notice, cordon d'alimentation et tout accessoire prévu. Les retours en port dû ne seront pas acceptés.

5. Facturation

Les prix s'entendent hors TVA, pour des marchandises dans leur emballage d'origine et au départ des locaux d'OVATION. Le transport est effectué à la charge du client, sauf accord particulier d'OVATION. Pour les commandes de marchandises importées, les prix peuvent être ajustés par OVATION en cas de fluctuation des taux de change, des frais de douane, des frais d'assurance, des coûts d'achat des matériels et/ou services. Dans le cas où l'exécution d'une commande est suspendue à la demande de l'acheteur, ou en raison du manque d'instruction de sa part, le prix prévu au contrat pourra être révisé.

6. Paiements

Toute facture est payable comptant lors de la livraison du produit. Toute autre modalité de paiement devra faire l'objet d'un accord préalable par écrit d'OVATION, lors de l'établissement du devis. Le versement d'un acompte peut être exigé à la commande. Pour les services, outre l'acompte à la commande, des acomptes sur constat d'avancement seront demandés comme spécifié sur le devis.

7. Retards de paiement

Conformément à la loi n°92-1442 du 31/12/92, tout retard de paiement par rapport à l'échéancier précisé sur facture entraînera automatiquement la perception de pénalités égales à 1.5% par mois de retard de la somme restant due à OVATION, pour intérêt et frais, chaque mois entamé étant considéré indivisible, sans préjudice des frais de mise en recouvrement fixés forfaitairement à 15% de la somme restant due à titre de clause pénale, auxquelles pourra s'ajouter le remboursement de frais générés par une éventuelle action en justice ainsi que des dommages et intérêts.

8. Réserve de propriété

Conformément à la loi n° 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises vendues par OVATION restent la propriété d'OVATION jusqu'à complet et entier paiement de leur facture, qui opère le transfert de propriété. A compter de la livraison de la marchandise dans les locaux d'OVATION, directement au client ou par l'intermédiaire du transporteur, le client assumera seul la responsabilité de la perte, vol, destruction ou toute autre avarie, qui devront être couvertes par l'assurance du client. En cas de règlement judiciaire ou de liquidation des biens du client, OVATION se réserve le droit d'interdire toute utilisation des marchandises non payées. OVATION pourra reprendre

les marchandises impayées, donc lui appartenant en toute propriété, après envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception avertissant le client ou le syndic du jour et de l'heure du passage de son représentant mandaté pour la reprise.

9. Garantie des marchandises (hors logiciel)

Les marchandises neuves vendues par OVATION sont garanties 1 an pièces et main d'œuvre à l'exception des consommables. Les conditions de garantie peuvent être étendues dans la limite de la garantie du constructeur ou du fournisseur. La garantie s'étend aux marchandises livrées et reprises dans les locaux d'OVATION. Les marchandises sous garantie voyagent aux frais et aux risques du client. Dans le cas d'une intervention sur site, les frais de déplacement et de séjour du personnel d'OVATION nécessaires à cette fin sont à la charge du client. La garantie décrite ci-dessus ne s'applique pas aux détériorations provenant d'un non respect des prescriptions d'utilisation, d'une négligence, de conditions d'utilisation hors norme (surpression, atmosphère agressive, etc...) et de toute modification ou intervention par le client ou un tiers sans l'accord écrit préalable d'OVATION et de cas de force majeure. Sont considérés ou assimilés à des cas de force majeure les cas de lockout, d'arrêt de travail, de grève, de vandalisme, d'incendie, d'inondation, de catastrophe naturelle, de guerre. Aucune indemnité ne sera accordée pour privation de jouissance. Le délai de garantie court à compter de la livraison des marchandises dans les locaux d'OVATION. Les réparations effectuées pendant la période de garantie n'en prolongent pas la durée. Une copie de la facture devra accompagner les marchandises à réparer au titre de la garantie.

10. Attribution de compétence

En cas de litige, le Tribunal de Commerce d'Epinal sera seul compétent.

OVATION
ZA LE PRE DROUÉ
6 RUE DE LA SOFAM
88150 CHAVELOT

TEL : 03 29 67 65 91
FAX : 09 70 62 78 24
CONTACT@OVATION-EVENEMENTS.FR

SIRET : 530 437 706 000 19
CODE APE : 9002Z